

L'an deux mil vingt et un, le 15 avril 2021, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur AUBERT Chrystophe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2021

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14
--

Présents : Mr AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes BOISTARD Brigitte, DRANCOURT Marine, GUICHARD Sylvie, HERIN Emilie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, VANIER Maëva, VIRTON Audrey, MM : BIGOT Adrien, GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, MOREIRA José, THIBAUT Michel

Absent : Mr ROUSSEAU Thomas

Secrétaire de séance : Mme DRANCOURT Marine

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 11 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **Vote des subventions :**

- il décide d'inscrire au budget les subventions suivantes : (à l'unanimité)  
APE : 500 €, Amicale souvignaise : 100 €, Etoile sportive 800 € dont 400 € pour l'école de foot, ADMR : 250 €, Anciens combattants : 50 €, Animactive : 100 €, Kiosque en fête : 150 €, Tourisme Vert et Qualité de vie : 256.80 €.
- Comité des fêtes : 400 € (1 abstention, 2 contre, 11 pour)
- APE du collège : 100 € (1 contre, 13 pour)
- ACES : 1 000 € (1 abstention, 3 contre, 10 pour)

### **Vote du taux des taxes 2021 :**

il fixe le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2021 à 34.56 % (unanimité) et celui de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2021 à 47.12 % (unanimité)

**Vote des budgets 2021** : Ils sont votés comme suit :

**Budget principal** : (1 abstention, 1 contre, 12 pour)

Equilibré en fonctionnement à 679 721,96 € et en investissement à 738 715,72 €.

**Budget logements sociaux** : (à l'unanimité)

Equilibré en fonctionnement à 54 975,31 € et en investissement à 30 957,03 €.

Le maire,  
Chrystophe AUBERT.